



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la neuvième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 19 h au moyen de la plateforme Zoom.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Julie Bellavance	Vice-présidente
Martin Claveau	Trésorier
Marjorie Ramirez	Administratrice
Michaël Gosselin	Administrateur
Sébastien Lachance	Administrateur
Vincent Dricot	Administrateur

ABSENCES :

Membres avec droit de vote

Aude Brassard-Hallé	Administratrice
Marie-Soleil Guérin-Girard	Administratrice
Pascal Apollon	Administrateur
Pascal Marier-Dionne	Secrétaire

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Jackie Smith	Conseillère municipale du district de Limoilou
Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de La Cité-Limoilou

En raison de la pandémie, les membres du conseil de quartier ont participé à une visioconférence. Outre les personnes mentionnées, 17 personnes ont assisté à la rencontre du 17 novembre 2021.

ORDRE DU JOUR

- | | |
|---|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. Adoption du procès-verbal du 20 octobre 2021 | 19 h 05 |
| 4. Adoption d'une motion de remerciements à Mme Suzanne Verreault | 19 h 10 |
| 5. Période d'information de la conseillère municipale | 19 h 20 |
| 6. Période de questions et commentaires du public | 19 h 30 |
| 7. Période d'échanges – odeurs dans Limoilou | 19 h 45 |
| 8. Période de suivi concernant les comités externes du conseil de quartier | 20 h 00 |
| • Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville | |
| • Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec | |
| • Comité cohabitation Port-Communauté | |
| • Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles | |
| • Table de concertation Vélo des conseils de quartier | |
| • Table de concertation Mobilité des quartiers centraux | |
| • Table de concertation des conseils de quartier de Limoilou | |
| • Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou | |
| 9. Période de suivi des résolutions et des réponses obtenues | 20 h 30 |
| • Possibilité d'actions de verdissement pour la bibliothèque Saint-Charles | |
| • Vocation des terrains d'Hydro-Québec de la rue des Sables et de la 1ère Rue | |
| • Arrêt-stop au carrefour de la 12e Rue et de la 2e Avenue | |
| • Trottoirs inutilement larges de la 13e Rue, face à l'école Grande-Hermine | |
| • Passage piéton de la 1ère Rue, face au parc D'Iberville | |
| • Dialogue entre les services des Loisirs et de l'Interaction citoyenne | |
| • Adaptation des normes concernant le verdissement en façade | |
| • Lutte à la renouée du Japon | |
| 10. Période de suivi des projets en cours en instance de dépôt | 20 h 50 |
| • Bac à jouets en libre-service au parc Ferland | |
| • Frigo-partage pour le Vieux-Limoilou | |
| • Limoil'Air | |
| • Carboneutralité des ménages du Vieux-Limoilou | |
| • Stratégie de sécurité routière 2020-2024 | |
| 11. Période d'échanges – mise en valeur et pérennisation de la Villa Ringfield | 21 h 05 |
| 12. Période d'échanges – installations sanitaires au parc D'Iberville – suivi de l'été 2021 | 21 h 15 |
| 13. Fonctionnement du conseil de quartier | 21 h 20 |
| • Correspondance et communications | |
| • Trésorerie | |
| • Paiement à venir | |
| 14. Divers | 21 h 30 |
| • Retour sur la formation concernant la nouvelle Politique de participation publique | |
| • Projet de déminéralisation dans le Vieux-Limoilou | |
| 15. Levée de l'assemblée | 22 h |

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 07. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour. Il propose de discuter, au point 9.9, de la réponse qu'a obtenue le conseil à une résolution au sujet du tramway.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 17 novembre 2021, tel que modifiée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 octobre 2021

Marjorie Ramirez a transmis des précisions au point Comité de vigilance des activités portuaires.

Anne Pelletier ajoute que le processus d'approbation, de paiement et de remboursement des factures, au point *Trésorerie*, a été expliqué aux membres du conseil.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLUTION 21-09-54 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 SEPTEMBRE

RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 20 octobre 2021, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption d'une motion de remerciements à Mme Suzanne Verreault

Les administrateurs et administratrices souhaitent remercier Mme Suzanne Verreault, conseillère municipale sortante.

MOTION DE FÉLICITATIONS

SUR PROPOSITION DE Raymond Poirier, DÛMENT APPUYÉE PAR Marjorie Ramirez, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou de remercier Mme Suzanne Verreault pour sa présence, son dévouement et son accompagnement au fil des dernières années. Mme Verreault a toujours accompagné de façon soutenue et régulière les assemblées du conseil de quartier, et cela, au fil de tous ses mandats successifs. Dans chacune des séances du conseil de quartier, elle a été disponible pour les résidents et les résidentes, et ouverte à échanger de façon respectueuse, à discuter et à nous aider à naviguer, grâce à son expertise et ses grandes connaissances en matière de politique municipale, dans les méandres de l'appareil municipal, ce qui n'est pas toujours évident pour des représentants et représentantes citoyens et citoyennes. Le conseil de quartier souligne également la volonté qu'a eue Mme Verreault d'impliquer, autant que faire se peut, les citoyens et citoyennes et le conseil de quartier dans le développement du Vieux-Limoilou. Son grand attachement au quartier et sa volonté de le faire évoluer positivement se sont traduits par ses suivis de dossiers d'envergure variés et répondant aux besoins divers des gens qu'elle a représentés. Mme Suzanne Verreault aura marqué l'évolution du Vieux-Limoilou avec le travail qu'elle a accompli ces dix dernières années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jackie Smith souhaite souligner la grande connaissance de Mme Verreault de l'appareil municipal et son expertise en matière d'administration et de politique municipale.

Raymond Poirier joint sa voix aux membres du conseil de quartier pour féliciter Jackie Smith pour le mandat de conseillère municipale qu'elle a tout récemment obtenu.

5. Période d'information de la conseillère municipale

Jackie Smith remercie les administrateurs et administratrices pour leur implication. Elle explique que les enjeux et les préoccupations du conseil lui tiennent à cœur. Elle souhaite que Limoilou continue à rayonner, et reste un modèle pour la ville de Québec. Elle accompagnera les citoyens et les citoyennes, et elle est prête à faire les suivis nécessaires pour que leurs projets et dossiers cheminent adéquatement dans les bureaux de la municipalité.

La nouvelle conseillère étant tournée vers les dossiers qui concernent l'environnement, Martin Claveau explique que la santé de Limoilou nécessite que son économie et sa vitalité commerciale soient des priorités. Il invite, à cet effet, la conseillère à rencontrer la SDC de la 3^e Avenue.

À une question de Julie Bellavance, Jackie Smith répond qu'elle assistera aux rencontres du conseil de quartier.

6. Période de questions et commentaires du public

Michael Gosselin explique que la portion de la piste cyclable de la 18^e Rue, au coin de la 8^e Avenue, fut réasphaltée. Les bollards, qui ont été retirés pour les travaux, n'ont pas été réinstallés à un mois de la fin de la saison cyclable. L'administrateur a communiqué avec le 3-1-1, et n'a toujours pas obtenu de suivi de sa plainte. Il déplore cette situation.

7. Période d'échanges – odeurs dans Limoilou

Marjorie Ramirez explique que c'est à la suite de la plainte d'un administrateur que le conseil de quartier s'est penché sur les odeurs nuisibles générées par l'usine de White Birch. À cet effet, les membres souhaitent profiter du soutien du ministère de l'Environnement et du Comité intersectoriel sur la contamination environnementale dans l'arrondissement La Cité-Limoilou (CICEL).

RÉSOLUTION 21-09-55 CONCERNANT LES ÉMISSIONS DE L'USINE WHITE BIRCH DANS LE VIEUX-LIMOILOU ET LES IMPACTS NÉGATIFS ASSOCIÉS

CONSIDÉRANT que les résident.e.s du quartier Vieux-Limoilou, voisins de la papetière White Birch, sont exposés à de fortes odeurs émanant de l'usine, et cela toute l'année durant, odeurs remarquables par la présence de composants de soufre qui résultent des processus de production de la pâte à papier;

CONSIDÉRANT que l'intensité de ces odeurs varie selon divers facteurs, en fonction des opérations menées à l'usine ou encore des vents prédominant à ce secteur;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyen.nes ont émis, au fil du temps, des préoccupations relatives à ces odeurs, ou émis des plaintes auprès de diverses instances dans des situations où leur intensité était à leur paroxysme;

CONSIDÉRANT que, bien que ces odeurs aient un grand précédent historique, celles-ci ne devraient pas être perçues comme une fatalité pour le quartier et ses résident.e.s. Des améliorations sont possibles pour améliorer la situation - notamment en lien avec les évolutions des moyens technologiques disponibles;

CONSIDÉRANT que, selon le conseil de quartier, il est possible d'évaluer la faisabilité et l'efficacité des procédés et des moyens disponibles afin de réduire les émissions des papeteries et, ainsi, de bonifier la qualité de l'air et la qualité de vie de leurs voisins;

SUR PROPOSITION DE MARJORIE RAMIREZ, DUMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DEMANDE au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, ainsi qu'à la Ville de Québec, d'évaluer - de façon conjointe avec la compagnie White Birch - l'état de la situation actuelle, pour ensuite mettre en place des mesures visant à réduire les émissions associées à son usine de Limoilou et les impacts négatifs qui y sont rattachés;

DEMANDE à la Direction régionale de la santé publique de la Capitale-Nationale de permettre la participation de représentant.es de conseils de quartier - dont celui du Vieux-Limoilou - au sein du Comité intersectoriel sur la contamination environnementale dans l'arrondissement La Cité-Limoilou (CICEL), ce qui permettrait de créer une communication plus directe et plus transparente entre la communauté, les principales industries de l'arrondissement et les autorités gouvernementales.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

La résolution sera acheminée à la Ville, à la Santé publique, au député provincial ainsi qu'au bureau du ministre.

8. Période d'échange, d'information et de suivi concernant les comités externes du conseil de quartier

- Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville

Le conseil de quartier souhaite être représenté au Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville.

RÉSOLUTION 21-09-56 CONCERNANT LE REMPLACEMENT DE LA REPRÉSENTANTE DU CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-LIMOILOU AU COMITÉ-CONSEIL SUR L'ÉTUDE CONCERNANT LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LA BASSE-VILLE DE QUÉBEC

CONSIDÉRANT que le mandat du comité-conseil concernant la qualité de l'air dans la Basse-Ville de Québec, mené par la Direction régionale de la santé publique à la demande de la Ville de Québec, est toujours en cours - et risque de l'être encore pour la prochaine année;

CONSIDÉRANT que, de ce fait, les travaux du comité risquent de se poursuivre, et que ses membres risquent, ainsi, d'être sollicités;

CONSIDÉRANT que la représentante désignée du conseil de quartier du Vieux-Limoilou est passée en politique active dans la dernière année et, le 7 novembre 2021, a été élue à titre de conseillère municipale pour le district Limoilou;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou souhaite participer, de façon active, aux activités du comité;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier a demandé, à diverses reprises, tant au moyen de la précédente conseillère municipale, que par le truchement de demandes énoncées de façon informelle lors d'assemblées du conseil de quartier ou par l'intermédiaire de sa représentante désignée au comité-conseil, d'avoir la possibilité de remplacer sa représentante, et que ces demandes sont restées jusqu'à présent sans réponse;

CONSIDÉRANT qu'une demande formelle, par voie de résolution, n'avait pas encore été adressée afin de demander ce remplacement;

SUR PROPOSITION DE RAMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DEMANDE à la Direction régionale de la Santé publique et à la Ville de Québec de pouvoir remplacer sa représentante au sein du comité-conseil sur l'étude de la qualité de l'air dans la Basse-Ville de Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À une question d'Anne Pelletier, Raymond Poirier répond que des demandes informelles ont été faites au Service de l'Interaction citoyenne.

Jackie Smith a acheminé à Raymond Poirier un courriel qui fait état des démarches du Comité.

- Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec

Marjorie Ramirez mentionne qu'aucune rencontre n'a eu lieu récemment. Le Comité, qui souhaitait consulter l'étude portant sur le projet de loi visant à augmenter la norme de concentration de nickel dans l'air, a pu apprendre que sa demande d'accès à l'information pourrait finalement être faite dans six mois.

La prochaine rencontre du Comité aura lieu le 16 décembre.

Le conseil de quartier aimerait savoir quand l'administration municipale, à la suite des élections, remplacera les élus responsables des comités, notamment de celui de vigilance des activités portuaires. Jackie Smith mentionne que les élus de Limoilou qui remplacent les conseillers sortants pourraient également prendre leur place au sein des comités environnementaux auxquels ils participaient.

- Comité cohabitation Port-Communauté

Martin Claveau mentionne qu'aucune rencontre n'a eu lieu récemment. Il semblerait que le Comité, par ailleurs, est moins actif qu'à son habitude.

- Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Pascal Marier-Dionne étant absent, ce point est remis à la prochaine rencontre du conseil.

- Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Michael Gosselin mentionne que plusieurs élus ont fait une balade en vélo dans le cadre d'un événement organisé par la Table. Les cinq partis politiques ont, en outre, répondu aux questions du comité, qui souhaitaient connaître leurs projets pour le réseau cyclable. Transition Québec, dont fait partie la nouvelle conseillère Jackie Smith, avait d'ailleurs l'intention de bonifier le réseau, et de faire en sorte de comprendre et d'améliorer la vie des cyclistes à Québec.

Notons que certaines pistes cyclables seront déneigées cet hiver. Cela dit, ces pistes *blanches* n'ont toujours pas été dévoilées. Aucune carte n'en fait état pour le moment.

- Table de concertation Mobilité des quartiers centraux

Une rencontre de la Table aura lieu le 29 novembre prochain. À l'ordre du jour : boulevard urbain et 3^e lien.

- Table de concertation des conseils de quartier de Limoilou

Le sous-comité *Verdissement* a déjà commencé à réfléchir à l'aménagement d'un corridor de verdissement entre les quartiers Lairet, Maizerets et Vieux-Limoilou. Le sous-comité *Logement*, pour sa part, a déjà tenu quelques rencontres. Des représentants d'un organisme communautaire qui se penche sur l'accès au logement rencontreront les membres du comité afin que ceux-ci aient en tête un portrait plus clair de la situation à Limoilou.

- Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou

La prochaine rencontre du comité aura lieu en novembre.

9. Période de suivi des résolutions et des réponses obtenues

- Possibilité d'actions de verdissement pour la bibliothèque Saint-Charles

Plusieurs résolutions ont été rédigées par le conseil de quartier afin que la Ville réfléchisse au verdissement du terrain de la bibliothèque Saint-Charles. La municipalité a été très évasive, imprécise, et les administrateurs ne savent pas si la Ville entend songer à cette option, ou non.

Jackie Smith pense que les règlements relatifs aux normes minimales de stationnement devraient être revus. Vincent Dricot partage son avis : des alternatives devraient être proposées aux promoteurs et aux propriétaires. Des études démontrent d'ailleurs que ces normes ne correspondent pas aux besoins réels des citoyens.

Michael Gosselin pense que la bibliothèque Saint-Charles, conformément à la plateforme de Québec Forte et Fièrre, pourrait être améliorée.

Anne Pelletier mentionne qu'il n'est pas de la responsabilité des gestionnaires des bibliothèques de verdir leurs espaces.

Martin Claveau mentionne que les stationnements près de Pointe-aux-Lièvres sont surchargés. Il explique, en outre, que le pont de la Tortue, qui mènera directement sur la patinoire, ne sera pas pratique pour les familles avec jeunes enfants et poussettes qui souhaitent accéder au secteur. L'administrateur pense qu'une navette pourrait être proposée aux jeunes familles. Jackie Smith partage son avis, et fera part de cette préoccupation à ses collègues de la Ville.

- Vocation des terrains d'Hydro-Québec de la rue des Sables et de la 1ère Rue
Aucun suivi.
- Arrêt-stop au carrefour de la 12e Rue et de la 2e Avenue
Aucun suivi.
- Trottoirs inutilement larges de la 13e Rue, face à l'école Grande-Hermine
Aucun suivi.
- Passage piéton de la 1ère Rue, face au parc D'Iberville
Aucun suivi.
- Dialogue entre les services des Loisirs et de l'Interaction citoyenne

Au moyen d'une résolution, le conseil de quartier souhaitait savoir de quelle manière il pouvait s'associer aux services des Loisirs ou de l'Interaction citoyenne pour développer un projet visant à être implanté dans un parc du secteur.

Anne Pelletier mentionne que si le financement des conseils de quartier est en cours de révision, c'est la Ville qui finance actuellement les projets des conseils, qui doivent absolument s'associer à un organisme pour lui présenter une idée. Un conseil ne peut donc pas présenter un projet seul.

Même s'il était en mesure de financer lui-même le projet de bac à jouets du parc Ferland, le conseil ne pourrait pas obtenir une approbation de la part des services des Loisirs ou de l'Interaction citoyenne pour mener à bien son projet. Les membres du conseil discuteront avec les services concernés pour trouver une solution.

- Adaptation des normes concernant le verdissement en façade

Aucun suivi.

- Lutte à la renouée du Japon

Aucun suivi.

- Tramway de Québec

Le conseil de quartier, grâce à sa résolution, s'est vu présenter, au moyen d'une lettre, tous les progrès, projets, consultations et analyses qui ont eu, ou qui auront lieu dans le cadre du projet de tramway. La Ville, par ailleurs, présentera bientôt les résultats de ses analyses en lien avec le nouveau tracé du tramway. Elle souhaite continuer de collaborer avec les citoyens.

10. Période de suivi des projets en cours en instance de dépôt

- Bac à jouets en libre-service au parc Ferland

Aucun suivi supplémentaire.

- Frigo-partage pour le Vieux-Limoilou

Julie Bellavance explique que des pourparlers sont en cours relativement au projet de Frigo-partage (voir annexe 1), entre autres en ce qui concerne le lieu de son installation. L'administratrice présente une résolution aux membres afin que le conseil contribue financièrement à l'implantation du projet. Elle ajoute qu'un comité pourrait être formé afin de voir à son bon fonctionnement.

RÉSOLUTION 21-09-57 CONCERNANT LE DÉPÔT DU PROJET DE FRIGO-PARTAGE

SUR PROPOSITION DE JULIE BELLAVANCE, DÛMENT APPUYÉE PAR SÉBASTIEN LACHANCE, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier dépose le projet de frigo-partage tel que présenté, et demande un financement auprès du service de l'Interaction citoyenne de la Ville de Québec dans le contexte du budget d'initiatives de 3750\$, conformément au budget détaillé dans la demande de projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Anne Pelletier pense que comme la Ville est en mesure d'imprimer des encarts, la portion du budget dédiée à la publicité devrait être accordée aux frais de contingence. Raymond Poirier mentionne que les frais de publicité incluent, notamment, l'impression des consignes sur des supports qui résistent à l'hiver.

- **Limoil'Air**

Le projet Limoil'Air pourrait être annoncé dans les prochaines semaines. Le conseil de quartier discute actuellement avec ses partenaires financiers afin que le projet soit étendu aux autres quartiers de Limoilou.

- **Carboneutralité des ménages du Vieux-Limoilou**

Raymond Poirier a discuté avec l'organisme VotePour.ca de l'implantation du projet *Carboneutralité des ménages du Vieux-Limoilou*, qui complémente bien le projet *Limoil'Air*.

- **Stratégie de sécurité routière 2020-2024**

À la suite de son analyse de l'usage des ruelles, le conseil de quartier souhaite lutter contre la vitesse excessive des automobilistes en développant une signalisation unique, légale et uniforme, qui pourrait être distribuée et présentée à différents milieux.

RÉSOLUTION 21-09-58 CONCERNANT LE DÉPÔT DU PROJET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2020-2024

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR SÉBASTIEN LACHANCE, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier dépose le projet de sécurité routière 2020-2024 tel que présenté, et demande à la Ville de Québec un financement de 3000\$, conformément au budget détaillé dans la demande de projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Coup de pousses de Limoilou

Sébastien Lachance mentionne que plusieurs organismes et citoyens aimeraient qu'une deuxième édition du Coup de pousses de Limoilou soit organisée, possiblement en partenariat avec deux autres conseils de quartier. À cet effet, l'administrateur rencontrera ses collaborateurs dans les prochains jours.

À une question de Julie Bellavance, Sébastien Lachance répond que chaque conseil de quartier pourrait organiser son événement la même journée à trois endroits différents, tout en se partageant les coûts.

Martin Claveau pense que la Caisse Desjardins de Limoilou pourrait être approchée pour devenir partenaire du projet.

11. Période d'échanges – mise en valeur et pérennisation de la Villa Ringfield

Le conseil de quartier a demandé à la Ville, au moyen d'une résolution, de reconnaître l'aspect patrimonial de la Villa Ringfield pour faciliter son financement et sa mise en valeur, et de contribuer à sa pérennisation. Il semble que la Villa soit déjà inscrite au Répertoire du patrimoine culturel du Québec, ce qui permettrait sa reconnaissance et sa mise en valeur. La municipalité ne compte donc pas utiliser son pouvoir de citation des biens patrimoniaux, comme la Villa est déjà protégée par l'appareil provincial. Notons qu'un financement de 50 000 \$ est prévu pour la restauration de la toiture du bâtiment. La Société historique de Limoilou, comme le Centre Jean-Guy Drolet, déplore que les partis politiques se soient montrés ouverts à contribuer à la réfection du lieu en période électorale, mais n'agissent finalement pas.

Anne Pelletier pense que le conseil de quartier devrait revêtir le rôle de facilitateur du dossier en écoutant les citoyens, et mesurant l'importance du bâtiment pour les résidents du secteur et en discutant avec leur élue.

Jackie Smith propose aux administrateurs et administratrices de soumettre le dossier au Conseil de Ville.

À la question d'un citoyen, Raymond Poirier répond que la valeur patrimoniale du bâtiment et son état général justifient sa réfection.

12. Période d'échanges – installations sanitaires au parc D'Iberville – suivi de l'été 2021

Le conseil de quartier a demandé à la Ville, au moyen d'une résolution, que des installations sanitaires soient mises à la disposition des usagers du parc D'Iberville. Parce que des bureaux doivent être traversés pour se rendre aux toilettes et parce que le coût des travaux à accomplir pour sécuriser leur accès est élevé (100 00 \$ environ), l'an dernier, c'est un gardien qui a mis les toilettes à la disposition des citoyens. Le conseil souhaite maintenant connaître le bilan qu'a fait la Ville de cette initiative, et savoir si l'achalandage des installations sanitaires justifie un investissement financier.

Martin Claveau rappelle que la présence d'un gardien n'a pas été publicisée. Aussi, il pense que la Ville ne devrait pas se fier sur l'achalandage de l'an dernier, et publiciser le projet, l'an prochain.

Anne Pelletier pense que le conseil devrait rédiger une résolution à cet effet pour appuyer leur conseillère municipale qui pourrait, elle, présenter le projet à son directeur.

Martin Claveau mentionne qu'il y a désormais un responsable des toilettes publiques à la Ville.

13. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondance

Raymond Poirier mentionne que l'équipe d'un nouveau projet d'épicerie (l'Épicerie 13 ½) a sollicité l'appui du conseil de quartier. Le groupe, qui a ouvert une épicerie à but non lucratif à côté de l'Accommodation Bio, pourrait fusionner avec le marché de la 2^e Avenue. Le nouvel espace (Espace 13 ½) hébergerait vente au détail de fruits et légumes, spectacles et rassemblements socioculturels. Pour ce faire, il faudrait, cela dit, que l'équipe profite d'une dérogation mineure au règlement de zonage.

Julie Bellavance pense que l'équipe pourrait venir présenter son projet au conseil de quartier en décembre prochain.

Anne Pelletier rappelle que les demandes de dérogation de ce type, si le conseil de quartier en est toujours informé, ne nécessitent pas la tenue d'une consultation publique.

Martin Claveau pense que le groupe pourrait faire partie de la SDC.

L'équipe du projet *Ère ouverte* aimerait venir présenter leur initiative aux membres. Le centre de santé, qui pourrait ouvrir dans l'un des quartiers de Limoilou, servirait une clientèle jeunesse. Les membres inviteront l'équipe en décembre.

- Trésorerie

Martin Claveau mentionne que certains chèques sont encore en circulation et que des factures restent à payer. Une fois tous les paiements effectués, le solde du compte bancaire du conseil devrait être de 390\$. De cette somme, c'est environ 140\$ qui pourra servir à mener des projets à bien.

- Paiements à venir

RÉSOLUTION 21-09-59 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 85 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de novembre 2021, conditionnellement à la réception du document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Divers

- Retour sur la formation concernant la nouvelle Politique de participation publique
Les administrateurs ont reçu, par courriel, une vidéo présentant la nouvelle Politique de participation publique.
- Projet de déminéralisation dans le Vieux-Limoilou
Le conseil de quartier a participé à une consultation en ligne sur la déminéralisation dans le Vieux-Limoilou. À cet effet, des projets seront bientôt annoncés.

15. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21 h 33.

_____SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____SIGNÉ

Pascal Marier-Dionne, Secrétaire

ANNEXE 1

PROJET DE FRIGO-PARTAGE DANS LE VIEUX-LIMOILOU

Présentation du projet

Le projet de Frigo-partage consiste en l'installation d'un réfrigérateur dans l'espace public afin que la population y dépose des denrées. Il peut s'agir de nourriture ou de repas déjà préparés que les gens ont en trop, ou encore de surplus provenant des épiceries ou des restaurants. En tout temps, n'importe qui peut ouvrir le frigo et prendre ce qui lui convient.

Les objectifs de ce projet sont d'éviter le gaspillage alimentaire, favoriser l'entraide et offrir de la nourriture à ceux qui en ont besoin.

Ce projet répond à un réel besoin de la population du Vieux-Limoilou. La défavorisation est forte dans le quartier, où environ une personne sur quatre vit sous le seuil de faible revenu. En comparaison, c'est une personne sur dix au niveau de l'agglomération de Québec.

Ce projet n'a pas la prétention de répondre aux besoins de sécurité alimentaire des personnes en situation de pauvreté, mais sera une option supplémentaire pour les gens qui ne peuvent se nourrir adéquatement.

À la suite d'échanges menées à l'été 2021 avec l'administration municipale quant aux possibilités d'implantation, des pourparlers, entre le conseil de quartier, la SDC 3e Avenue et divers organismes et commerces sont en cours pour déterminer le lieu où sera installé le frigo. Il devra s'agir d'un lieu où le frigo sera visible autant pour les personnes qui ont besoin que celles qui voudront donner. De plus, le frigo devra être accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un abri en bois recouvrira le frigo pour le protéger des intempéries. Des tablettes seront installées pour y déposer les aliments non périssables.

Une peinture de nature artistique sera effectuée sur l'abri afin de s'assurer que l'installation s'insère de façon positive dans l'environnement bâti du Vieux-Limoilou, et de manière à ce que l'installation puisse servir de repère pour les résidentes et résidents.

Des bénévoles, formés en comité et ayant en main un kit de nettoyage fourni par le conseil de quartier et l'organisme partenaire, nettoieront régulièrement le frigo.

Pour informer la population du projet, un feuillet explicatif sera distribué aux habitations avoisinant le frigo, ainsi qu'aux commerçants. Un article sera également diffusé sur *Monlimoilou*.

Enfin, un concours sera lancé afin de trouver un nom au frigo.

Calendrier du projet

Hiver 2022 /

- Mise en place d'un comité de bénévoles.
- Choix du lieu d'implantation.
- Préparation des plans pour l'abri, et réalisation (construction).

- Communications préparatoires auprès du milieu (voisins, commerçants).
- Annonce du projet auprès du public et concours pour lui trouver un nom.

Printemps 2022 /

- Achat d'un frigo usagé.
- Installation de l'abri dans le lieu choisi, et réalisation de la peinture.
- Inauguration du frigo-partage en compagnie des partenaires.
- Amorçage du suivi par les bénévoles.

Le projet est pensé de façon continue, sur le long terme. Le projet actuel vise l'installation du frigo, ainsi que son entretien et son bon fonctionnement sur une durée de deux ans (2022-2023). Un premier post-mortem, ainsi que des ajustements, seront réalisés dès l'automne 2022, puis des bilans ponctuels seront menés aux six mois ou en fonction des besoins ressentis par le comité.

Budget

Revenus

Ville de Québec (budget d'initiatives)	3 750\$
SDC 3e Avenue	500\$
<i>Total</i>	<i>4 250\$</i>

Dépenses

Achat du frigo	400\$
Construction de l'abri (matériel et main d'oeuvre)	1 500\$
Peinture (cachet et matériel de l'artiste)	500\$
Frais d'électricité	400\$
Frais d'entretien ou réparation	500\$
Frais d'impression et signalisation	150\$
Matériel de nettoyage	300\$
Contingence (si remplacement)	500\$
<i>Total</i>	<i>4 250\$</i>